



Le 14 Mai 2019

Avis de la délégation UNAFAM de la Mayenne sur le PTSM

Le diagnostic du PTSM de la Mayenne initié par l'ARS a permis de mettre en action les acteurs du territoire concernant les problématiques de la santé mentale (CD, structures sanitaires médico-sociales, les associations d'usagers, etc.).

Cependant certains points du diagnostic sont peu développés. Nous signalons les problématiques de la prévention primaire, les personnes touchées par les maladies psychiques en milieu carcéral, les personnes vieillissantes dans les EHPAD (En France, 17 % de cette population vivent dans ces établissements présentes des troubles psychiques), les fratries (Les enfants dont un / ou une sœur souffrent de troubles psychiques), et les enfants dont un / ou les parents sont porteurs d'une maladie psychique.

Le diagnostic, les fiches actions traduisent la situation du territoire. La mobilisation et la réflexion autour des fiches actions devraient permettre de répondre aux besoins de la population en s'appuyant sur les réalités du département de la Mayenne.

Pour la délégation UNAFAM de la Mayenne, nous nous y engagerons en fonction de nos moyens et apporterons notre expertise dans le domaine de la pair-aidance, de la formation et de l'information sur les maladies psychiques, particulièrement pour les familles.

Nous restons ouverts à tout espace de concertation, de collaboration et nous souhaitons être force de proposition basée sur notre expérience de familles et / ou de proches autour de la maladie psychique.

La Délégation UNAFAM de la Mayenne souhaite que sur l'ensemble du territoire de la Mayenne soit mis en place des CLS dans les EPCI afin que les acteurs locaux aient une prise de conscience sur la santé mentale et des maladies psychiques et qu'au au-delà nous puissions participer à l'amélioration de la qualité des prises en charge de la qualité de vie des malades psychiques.

Monsieur BRIERE Jean-Bernard, Président Délégué de L'UNAFAM